

Compte rendu du conseil d'école de Saint Exupéry 10 novembre 2023

Présents:

- Madame Nespoulous, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires,
- Les enseignants de l'école Saint Exupéry,
- Les parents d'élèves élus A.I.P.E et FCPE.
- Monsieur Wyntein directeur du service scolaire

Excusés:

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale
- Monsieur le Maire

TOUR DE TABLE

Préambule :

Les parents ont été élus le 13 octobre 2023, avec un taux de participation de 44 %, (uniquement par correspondance), 47 % l'an dernier.

1) L'année 2023/2024

Le personnel de l'école : Les enseignants,

- la psychologue: Virginie Lamy,
- le maitre E: Mme Phung, accompagne les enfants en difficultés scolaires
- 2 AESH : Mme Theriez - Mme Ribeiro
- 3 intervenants musique
- une intervenante sport : Mme Bourret qui a repris son activité à mi-temps.

Les élèves :

- La 15^{ème} classe a été ouverte à la rentrée.

La 15^{ème} classe est installée dans l'Algéco, qui est très correct, mais il y a du bruit en raison des enfants en récréation et des travaux de construction.

- L'école accueille 381 enfants répartis sur 15 classes comme suit:
 - 3 CP à 25 élèves: Mmes Alline, Chamard, Sekeres ,

- 4 CE1 à 24/23 élèves: Mmes Briand , Trabelsy/Wittebol, M Friteau et Letienne
- 3 CE2 à 24 élèves: Mmes Collet, Tallec, Woussen
- 3 CM1 à 28 et 29 élèves : M Collin, Mme Raffier, M Tschaggeny
- 2 CM2 à 29 élèves : Mmes Lambotin, Pinto

Les effectifs des classes de CP, CE1 et CE2 sont corrects. Les effectifs des classes de CIII sont très chargés. Il y a encore eu l'inscription de 5 nouveaux enfants depuis mi-septembre.

Peu de visibilité sur les livraisons à venir.

l'étude : Il y a 6 classes d'étude (17 à 18 enfants par classe d'étude et au moins 3 groupes de niveaux différents) : 135 enfants étaient inscrits en septembre, cet effectif diminue un peu en octobre.

Il est rappelé aux parents qu'il ne s'agit pas d'une étude dirigée mais d'une étude surveillée, ce qui implique que les leçons ne sont pas refaites.

Cependant à Saint Exupéry, les enseignants s'appliquent à faire lire les enfants, faire les dictées, corriger les opérations... ce qui prend beaucoup de temps si les effectifs sont chargés. Il est important que les parents vérifient les devoirs et éventuellement ce qui n'a pas été fait lors de l'étude.

La restauration

Remerciements aux équipes de surveillance qui restent avec les enseignants pdt 10 mn, de 13h30 à 13h40, moment où tous les enfants se retrouvent dans la cour.

Une nouvelle équipe travaille désormais avec nous, presque au complet.

La directrice souligne :

- point régulier avec M Wyntein ce qui a permis de modifier certaines choses : l'attitude un peu trop désinvolte de jeunes animateurs (reste la casquette), la disparition de punition collective par exemple.
- réel dialogue est établi, le suivi d'enfants difficiles par exemple, le respect des règles mises en place pdt le temps scolaire (cesser de jouer au foot dans la cour).
- Baisse du volume sonore de la musique et modification du choix des musiques.

Mme Nespoulous précise qu'une réunion avec les parents élus des écoles sera organisée bientôt.

Les AESH :

La situation est toujours préoccupante et les parents sont alertés sur le manque crucial d'aide humaine pour ces enfants en grandes difficultés.

L'organisation retenue par le PIAL est évolutive au cours de l'année en fonction des recrutements.

Aujourd'hui : une AESH en poste sur 2 jours, une autre tous les après-midis, une 3^{ème} devrait être nommée.

LSU :

Le livret scolaire unique sera renseigné de manière numérique en janvier et juin. Les parents recevront un code personnel pour accéder au livret de l'enfant.

Il est rappelé aux familles qu'elles doivent impérativement télécharger les LSU pour les conserver et ne pas attendre la fin du cycle scolaire, car l'établissement n'y aura plus accès.

Exercices Incendie et PPMS :

L'exercice incendie a été effectué le 25 septembre 2023 avec une sortie de tous les enfants en 3mn23.

Un exercice PPMS a été décalé en raison des évènements, il devrait avoir lieu très bientôt en même temps que la maternelle.

Coopérative scolaire

Les cahiers de compte ont été présentés aux parents élus lors des élections.

Les comptes ont été vérifiés par l'OCCE, le quitus signé par les vérificateurs.

Cette coopérative permet à l'école d'investir dans les projets d'école, mais également dans les projets de vie de classe.

L'argent est réparti équitablement par classe, au prorata du nombre d'élèves.

2) Règlement intérieur

Point N°4 : Mme Bertrand souligne qu'il est strictement interdit d'apporter des médicaments à l'école (sauf PAI), des objets dangereux, des sucettes et des téléphones portables et des montres connectées.

Lecture du point n°6 : présentation du pôle harcèlement mis en place par l'IEN, depuis 2019, auquel appartient Mme Bertrand. Les objectifs principaux sont la sensibilisation, la prévention, la prise en charge.

Elle précise également que la fin de la classe, soit 16h30, correspond à la fin de l'horaire d'enseignement. Les enfants ne peuvent donc pas être à la grille à 16h30 précises. Les élèves sont « rendus » à leurs parents et non « remis » comme en maternelle.

Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

3) Projets et événements de l'année

Projets pour l'école sans financement (mais avec grand investissement !)

La mission première des enseignants est d'apprendre aux enfants à lire, écrire, compter, vivre ensemble,...sujet d'actualité.

Comme dans tous les établissements, les enseignants doivent faire face à des situations inédites et sont confrontés à des enfants, soit totalement assistés, soit totalement indépendants, sans connaissance des limites, des règles, aucune frustration, refus ou incompréhension de l'autorité.

Ici bienveillance mais tolérance zéro.

Les enseignants travaillent beaucoup sur les comportements inappropriés et cela prend beaucoup de temps sur les apprentissages.

Les événements et projets :

- Les CE2 et CM2 vont à la piscine pour une dizaine de séances.
- Escrime pour les CM1 et CM2.
- Boxe pour les CE2 et les CM2 avec Monsieur Choulot, Président de l'association de boxe de St Leu et professeur de boxe. Ce cycle commencera en janvier 2024. 5 séances – L'école achètera les gants de boxe, nous demanderons aux parents de fournir les mitaines et la protection pour les dents (commande groupée pour meilleur tarif).
- La course solidaire pour l'association Mada M'Iza aura lieu en avril - mai prochain.

La présidente rencontrera les enfants début 2024 pour assurer le lien comme à l'habitude. L'école retravaillera avec la municipalité et notamment M. Derveaux et M. Chaumerliac.

- Les olympiades seront organisées en juin.
- Interventions du Syndicat Emeraude pour les CM1
- Des spectacles au centre culturel pour toutes les classes en partenariat avec les intervenants musique courant Mai et Juin.

- renouvellement du partenariat avec le club d'échec du Plessis Bouchard pour les CM1 : 1h par semaine pendant 10 semaines.

Autre intervention :

➤ Au sujet de la lutte contre le harcèlement scolaire, nous avons participé à la journée « non au harcèlement » jeudi dernier. Pour notre école, c'était plutôt journée de la bienveillance.

Les ateliers avec la directrice vont bientôt débiter comme l'an dernier. Les questionnaires du ministère sont actuellement travaillés en classe. Ils feront l'objet d'une analyse.

Projet pour l'école avec financement

➤ Les Conférences interactives ont débuté, au centre culturel, car toutes les salles de l'école sont maintenant occupées.

pour les CE1 l'école d'autrefois

pour les CP les émotions

enquêtes en terres lointaines pour les CE2,

Puis le système solaire pour les CM2....

- Cette année les projets « extérieurs » sont nombreux.

- Classe de neige pour les 3 CP en janvier, dans les Vosges.

- Classe de mer pour les 3 CM1 et un CE2, à Sarzeau du 26 février au 1^{er} mars 2024

Nous sommes particulièrement vigilants quant au coût pour les familles.

La Mairie indique qu'il faut déposer l'ensemble des projets rapidement, afin qu'elle puisse étudier sa participation au financement.

D'autres actions devront être menées pour faire diminuer le coût de chaque projet : Esprit de Noël, vente de gâteaux, de chocolats...lotto de l'association de la ZAE du Plessis.

- Proposition par l'association de parents d'élèves de proposer une journée structures gonflables à installer dans le gymnase – A réfléchir en équipe enseignante puis par la mairie

- Le grand projet de l'année porte sur les compétences psychosociales, l'empathie...

Ainsi, dans le cadre de la démarche « Notre Ecole, faisons là ensemble » lancée par le CNR, Conseil National de la Refondation, dont l'objet est de nourrir une dynamique collective au service de la réussite et du bien-être des élèves, L'école a déposé un projet sur ce thème. Souhaitant se distinguer des autres dossiers un flashmob a été ajouté.

Tous les enfants de l'école, les enseignants, les animateurs de cantine, tout le monde a dansé sur « Staying alive », notamment pour simuler le massage cardiaque.

Il s'agissait surtout de montrer un mouvement d'ensemble et l'implication de tous.

Les enseignants ont appris juste avant les vacances de Toussaint que le projet avait été validé pour un budget de 26 000 euros.

4) Les travaux

- effectués pendant les congés d'été.

- Installation et modification de la salle de maternelle redevenue élémentaire (TNI MOBILE) + mobilier
- Changement de 4 TNI – Les enseignants soulignent le problème de la hauteur des écrans et demandent que ceux-ci soient relevés dès que possible.
- Nouvel ordinateur pour le bureau
- Nouveau photocopieur mais difficultés d'approvisionnement

- demandés

Chauffage du gymnase très sonore et casque micro demandé pour Mme Bourret. Remerciements particuliers au gardien Monsieur Hugo Soares pour son aide lors de l'installation du matériel sportif.

Isolation des classes du 1^{er} étage : sera réétudié dans le cadre du budget 2024.

7) Accès au compte rendu

Ce compte- rendu est consultable sur le site internet de la mairie : www.ville-le-plessis-bouchard.fr sur Klassly et sera également affiché à la porte de l'école.